

3A INVEST
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : Mathevard, 43140 LA SEAUVE-SUR-SEMENE
977 451 004 RCS LE PUY EN VELAY

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 10 JUIN 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 61 167,32 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	61 167,32 euros
A titre de dividende global à l'Associé Unique Soit 50,00 euros par action	5 000,00 euros
Le solde	56 167,32 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 80 498,48 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 5 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice	Montant par titre	Montant total	Eligible à l'abattement de 40%
31/12/2024	190,00 €	19 000,00 €	19 000,00 €

Certifié conforme
Le Président

Signé par :

A0F565FD67134E1...

Désignation de l'entreprise SAS 3A INVEST Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise MATHEVARD 43140 LA SEAUVE-SUR-SEMENE

Número SIRET *

9	7	7	4	5	1	0	0	4	0	0	0	1	3
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 | Durée de l'exercice précédent * 1 9

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

							Exercice N clos le				Exercice N-1 clos le				
							[3 1 1 2 2 0 2 5]				[3 1 1 2 2 0 2 4]				
ACTIF			Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3				Net 4				
ACTIF IMMOBILISE	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012										
		Autres *	014		016										
	Immobilitisations corporelles *		028		030										
	Immobilitisations financières * (1)		040	342 500	042		342 500				342 500				
	Total I (5)		044	342 500	048		342 500				342 500				
	STOCKS	Matières premières, approvisionnement, en cours de production *	050		052										
		Marchandises *	060		062										
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066										
		Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070									
			Autres * (3)	072		074									
Charges constatées d'avance *		092		094											
Valeurs mobilières de placement		080		082											
Disponibilités		084	4 163	086		4 163				7 693					
Total II		096	4 163	098		4 163				7 693					
Total général (I+II)		110	346 663	112		346 663				350 193					
PASSIF						Exercice N NET 1				Exercice N-1 NET 2					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *					120	1 000				1 000				
	Ecart de réévaluation					124									
	Réserve légale					126	100								
	Réserves réglementées*					130									
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *			131		132	24 331								
	Report à nouveau					134									
	Résultat de l'exercice					136	61 167				43 431				
	Subventions d'investissement					137									
	Provisions réglementées					140									
	Total I					142	86 598				44 431				
Provisions pour risques et charges					154										
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées					156	258 761				304 459				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164									
	Fournisseurs et comptes rattachés					166	1 303				1 303				
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)			169		172									
	Comptes courants d'associés					173									
	Autres dettes					175									
	Produits constatés d'avance					174									
	Total III					176	260 064				305 762				
Total général (I + II + III)					180	346 663				350 193					
RENOVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an			195						
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *			182						
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *			184						

Désignation de l'entreprise SAS 3A INVEST										Néant		*							
A - RÉSULTAT COMPTABLE										Exercice N clos le					Exercice N-1 clos le				
										13 1 1 2 2 0 2 5					13 1 1 2 2 0 2 4				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *						dont export et livraisons intracommunautaires		209			210							
	Production vendue		biens						215			214							
			services *						217			218							
	Production stockée *						(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222								
	Production immobilisée *										224								
	Subventions d'exploitation reçues										226								
	Autres produits										230								
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A.						(I)		232										
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)										234								
	Variation de stock (marchandises) *										236								
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)										238								
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *										240								
	Autres charges externes * :						(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	3 507		4 518							
	Impôts, taxes et versements assimilés						(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243			244 343							
	Rémunérations du personnel *										250								
	Cotisations sociales						(dont cotisations personnelles de l'exploitant)		380			252							
	Dotations aux amortissements *						(dont amortissement du fonds de commerce)		255			254							
	Dotations aux dépréciations										256								
	Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *				259			262									
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				260												
	Total des charges d'exploitation						(II)		264	3 507		4 861							
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										270	(3 507)		(4 861)						
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers						(III)		280	76 500		67 950							
	Produits exceptionnels						(IV)		290										
	Charges financières						(V)		294	11 825		19 658							
	Charges exceptionnelle		dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)				347			300									
			dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)				348												
	Impôts sur les bénéfices *						(VII)		306										
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)										310	61 167		43 431						
B - RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2							312	61 167		314						
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *										316								
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles										318								
	Provisions non déductibles *										322								
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)										324								
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247				Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248								330		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option						(Part de loyers dispensés de réintégration)		249								251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										998								
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										999								
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997								
	Entreprise nouvelles (44. sexes)		986				Zone franche urbaine (44 octies A)		987			Zones de revitalisation rurales (44 quindecies)		138					
	(FRR)France Ruralités Revitalisation(art.44 quindecies A)		181				Jeune entreprise innovante (44. sexes A)		989										
	Divers*, dont ZFA NG (44 quaterdecies)		345				Investissements et souscriptions outre-mer		344			Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)		992					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G										993			350	72 675				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS										Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352			354	11 508			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)										356								
	Déficits antérieurs reportables : *21.....122 dont imputés sur le résultat :												360						

Paraphe

✓ P

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	
Art. 831-1 - Principes généraux	7
Art. 831-2 - Changements comptables	8
- INFO. RELATIVES AUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT ET À L'ACTIF	
Art. 832-1 - Mouvements des immobilisations, amortissements et dépréciations	9
Art. 832-3 - Réévaluation des immobilisations corporelles et financières	10
Art. 832-8 - Dépréciations de l'actif circulant	12
Art. 832-9 - État des échéances des créances à la clôture de l'exercice	12
- INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF	
Art. 832-12 - Actions propres	12
Art. 832-13 - Provisions et passifs éventuels	12
Art. 832-15 - État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	13
- INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	
Art. 836-1 - Engagements hors bilan donnés et reçus	13
Art. 836-5 - Autres opérations non inscrites au bilan	14

Paraphe

✓ P

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.
La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Liste des principales méthodes

- Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement sont comptabilisés **en charges**, conformément à l'article **212-9 du PCG**.

Événements post-clôture

NEANT

Informations significatives

NEANT

Paraphe



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

Changement de réglementation comptable

3A INVEST a appliqué le règlement ANC 2022-06 sur l'exercice 2025.
Les impacts de ce changement sont considérés comme non significatifs.

Changement de méthode à l'initiative de l'entité

NEANT

Changement d'estimation

NEANT

Correction d'erreurs

NEANT

Paraphe

✓

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations	342 500			342 500
TOTAL GENERAL	342 500			342 500

Etat des amortissements

	Durée d'utilisa- tion ou taux d'amor- tissement	Mode d'amortissement
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement	5 ans	Linéaire
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5 à 10 ans	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial	10 ans	Linéaire
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Constructions	20 à 50 ans	Linéaire
Constructions sur sol d'autrui	10 à 30 ans	Linéaire
Constructions	5 à 10 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	5 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

Paraphe



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des dépréciations

	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mises en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL					

- RÉÉVALUATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET FINANCIÈRES -

(Art. 832-3)

État des immobilisations réévaluées

	Montant brut à la clôture de l'exercice	Dont complément de réévaluation	Écart incorporé au capital	Produit de cession transféré en réserve
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Agencements et aménagements de terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Installations générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et matériel informatique				
Mobilier				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations	342 500			
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres immobilisations financières				
TOTAL GENERAL	342 500			

Paraphe

1/1

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

État des amortissements relatifs aux réévaluations

NEANT

Paraphe

Y/P

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- DÉPRÉCIATIONS DE L'ACTIF CIRCULANT-

(Art. 832-8)

NEANT

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

Etat des échéances des créances

NEANT

- ACTIONS PROPRES -

(Art. 832-12)

- PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS -

(Art. 832-13)

Provisions

NEANT

Paraphe

YF

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	29	29		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	254 487	46 798	207 689	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 303	1 303		
TOTAL	255 819	48 129	207 689	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	44 912			

- ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS ET REÇUS -

(Art. 836-1)

Engagements hors bilan	Montant à la clôture de l'exercice
Sûretés reçues (dont les effets de commerce escomptés non échus)	392 500
Autres engagements	
TOTAL	392 500

Sur emprunt Crédit Agricole de 342 500€ :

- Caution solidaire de SUPHBAT de 50k€
- Nantissement des actions Super Plomberie et Super Couverture

Paraphe

1/1

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- AUTRES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN -

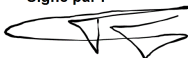
(Art. 836-5)

NEANT

Le 31/03/2026

PEYRON Yannick PRESIDENT

Signé par :


A0F565FD67134E1...